



<Adresse client>

Cergy, le 28 février 2018

## INFORMATION DE SECURITE

**Nom du produit concerné:** Tondeuse chirurgicale Professionnelle 3M™ 9681

**N° FSCA:** FSN 2018-02 FSCA Clipper 9681

**Objet:** Information concernant un avertissement supplémentaire

Cher Client,

3M informe tous les utilisateurs de la **tondeuse chirurgicale Professionnelle 3M™ 9681** d'un avertissement supplémentaire soulignant l'importance du strict suivi des instructions de chargement indiquées dans la notice d'utilisation de la tondeuse 9681. Il est actuellement conseillé de toujours laisser la tondeuse sur le socle-chargeur en cas de non-utilisation.

### Détails relatifs au produit concerné:

Toutes les tondeuses 9681 livrées après le 1<sup>er</sup> janvier 2016 sont concernées par l'avis de sécurité.

### Description du problème, danger et risque possibles pour le patient/utilisateurs:

Un non-respect des instructions de chargement peut entraîner une perte d'énergie au niveau des batteries au lithium ; cette perte se présente sous forme d'une surchauffe pendant l'utilisation ou d'un chargement perturbé. Dans de rares circonstances, la perte d'énergie peut conduire au dégazage de la batterie, ce qui signifie une libération rapide d'énergie. 3M a reçu deux réclamations concernant un dégazage de batterie ayant occasionné de légères brûlures.

3M complète l'avertissement suivant pour souligner l'importance du chargement correct :

***Avertissement : pour éviter tout risque de dégradation, charger la tondeuse après chaque utilisation et la laisser sur son socle-chargeur lorsqu'elle n'est pas utilisée.***

**Mesures à appliquer par l'utilisateur:**

Nous demandons à tous les utilisateurs de la **tondeuse chirurgicale Professionnelle 3M™ 9681** d'effectuer les actions suivantes :

- Assurez-vous que tous les utilisateurs de votre établissement suivent correctement les instructions de chargement décrites dans la notice d'utilisation de la tondeuse et soulignées par l'avertissement supplémentaire.
- Vérifiez sans tarder toutes les tondeuses 3M™ 9681 en place dans votre établissement. Si, malgré un chargement correct, vous constatez que:
  - a. certaines tondeuses ne présentent pas de charge résiduelle (par ex. lorsque la tondeuse ne fonctionne pas en appuyant sur le bouton ON) ou ne peuvent être chargées,
  - b. certaines tondeuses sont désagréablement chaudes pendant l'utilisation,

**dans ces deux cas, n'utilisez plus ces tondeuses et éliminez-les dans la filière des déchets DEEE de l'établissement.**

- Remplissez le **formulaire de confirmation** joint, indiquez le nombre de tondeuses éliminées suite à l'application de la mesure et confirmez votre compréhension de la consigne de sécurité supplémentaire, puis renvoyez le formulaire à 3M.

**Distribution de cet avis de sécurité:**

Veuillez transmettre cette information le plus rapidement possible à tous les services de votre établissement qui sont susceptibles d'utiliser les tondeuses concernées.

Nous vous remercions pour votre application immédiate de cet avis de sécurité et nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments éventuels causés par cette démarche.

En cas de questions, merci de contacter votre délégué commercial 3M ou notre Centre d'information Clients au 09 69 321 478

Le signataire confirme que cette information a été communiquée à l'administration concernée.



Dr. Marie Isabel Cobbers  
Safety Officer  
3M Deutschland GmbH, Health Care Business  
Carl-Schurz-Strasse 1, 41453 Neuss, Germany  
e-mail : mcobbers@mmm.com

Contact 3M France : Christine Gailliard 01.30.31.83.10

**Formulaire de confirmation – FSN 2018-02 FSCA Clipper 9681**

Merci d'envoyer le formulaire dûment rempli par e-mail à : **meddev.de@mmm.com**

Merci de vérifier sans tarder toutes les tondeuses du modèle 9681 en place dans votre établissement. Si, malgré un chargement correct, vous constatez que :

- certaines tondeuses ne présentent pas de charge résiduelle (par ex. lorsque la tondeuse ne fonctionne pas en appuyant sur le bouton ON) ou ne peuvent être chargées,
- certaines tondeuses sont désagréablement chaudes pendant l'utilisation,

**dans ces deux cas, n'utilisez plus ces tondeuses et éliminez-les dans la filière des déchets DEEE de l'établissement.**

Merci d'indiquer le nombre de tondeuses Professionnelles 3M™ 9681, que vous avez éliminées.



**J'ai lu et bien compris cet avis de sécurité et bien pris en compte l'avertissement supplémentaire concernant ces tondeuses.**

**Je confirme que j'ai bien éliminé toutes les tondeuses Professionnelles 3M™ 9681 concernées.**

En cas d'élimination des tondeuses (et uniquement ce cas) :

Je souhaite recevoir un avoir pour les ..... tondeuses éliminées (*merci de préciser la quantité*);

Je note que si je souhaite également recevoir des tondeuses de même référence en remplacement, ceci ne pourra alors se faire que par l'intermédiaire d'une nouvelle commande.

➔ Aussi, dans ce cas, nous vous saurions gré de bien vouloir passer cette commande par la voie standard que vous utilisez habituellement.

Données de contact :

Nom du signataire		Nom de l'Etablissement	
Signature		Adresse (Rue, Ville, Pays)	
Date		N° de téléphone	
Adresse mail			